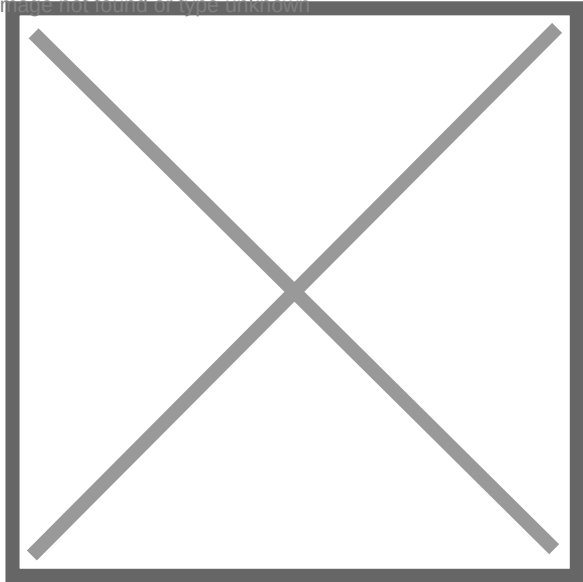


Image not found or type unknown



Litige propriétaire locataire suite depart

Par **bruno30**, le **19/11/2008** à **19:36**

le propriétaire ne veut rien savoir sur le reste de gaz dans la cuve(880euro)en disant qu'il n'as rien a voir avec cela et ne veut donc pas garantir son paiement par le prochain locataire qui s'en servira pour l'eau chaude et le chauffage.que puis-je faire pour l'y contraindre sachant que la cuve lui appartient? merci pour vos reponse